



# Le Mot du Jeudi

Jeudi 6 Janvier 2022

## LE MO(T)YEN-AGE DU JEUDI

A ça ira, ça ira, ça ira !

**Boutons Blanquer hors du ministère : Toutes et tous en grève le 13 janvier !**

**Covid, loi Rilhac, inclusion, réformes Blanquer : mettons fin au massacre dans l'Éducation !**



**Crise sanitaire : le ministère met en danger les élèves et les personnels et s'en fout !**

2022 commence à peine, et déjà de nombreux dysfonctionnements resurgissent dans les écoles et les établissements du second degré. En effet, la cinquième vague frappe de plein fouet l'ensemble du pays et bien évidemment les établissements scolaires sont durement impactés. Depuis la rentrée, nos informations indiquent que 3 à 4 élèves par classes sont touché-es par le Covid. Cette situation n'est pas tenable ! Le ministère n'a rien mis en place pour réguler l'épidémie : absence de capteur de CO2 dans les classes, assouplissement des règles de fermetures des classes dans

les cas d'élèves contaminé.es, non remplacement des collègues malades. Cette situation est indigne et révélatrice du mépris du ministre. Les infirmier-es sont submergé-es par la gestion des élèves malades ou présentant des symptômes.

Alors que nous revenons de vacances de Décembre déjà perturbées par la situation sanitaire, le nouveau protocole sanitaire pondu la veille de la reprise, et accessible uniquement dans un journal payant, dégrade grandement nos conditions de travail. La double gestion des élèves en classe et de celles-ceux isolé-es, les risques forts de contamination au travail ne pèsent rien face à la volonté du gouvernement de faire fonctionner l'économie coûte que coûte alors même que l'on sait que les hôpitaux ne seront pas en mesure d'absorber le surplus d'hospitalisations que cette stratégie va entraîner. Il s'agit là d'un cynisme révoltant !

**Dans le second degré, ça déborde aussi !**

Dans le secondaire, le **couperet des DGH** va tomber. 440 postes supprimés à la rentrée 2022, cela ne va pas arranger les choses... 8 heures supprimées par ci, 6 heures par là... 1 élève en plus par ci, 2 inclusions en plus par là,... Avec pour conséquence 1 heure sup' obligatoire par ci, 2 heures sup' obligatoires par là... 1 service partagé de plus par ici, 1 BMP de plus par là-bas..., cela se traduit par des classes surchargées et des postes non pourvus. L'an dernier, des établissements se sont mobilisés dans le Maine-et-Loire et des délégations ont été reçues séparément et au compte-goutte par le DASEN. Résultat : des miettes, du mépris et c'est tout. Pour obtenir satisfaction collectivement, c'est la grève qu'il faut construire sans attendre les répartitions des DGH !

**Pas de chef-fes dans nos écoles !**

La **loi Rilhac** va imposer aux directrice-teurs de devenir de petits chefaillon-nes, par délégation du DASEN. Ils et elles devront vérifier l'utilisation des 108 heures par les collègues, décider des projets pédagogiques, contrôler les fonctionnements de classes, organiser la répartition des classes, pourquoi pas recruter les collègues, distribuer les miettes d'heures supplémentaires sur projet... Toujours plus de tâches inutiles qui empêcheront les prises d'initiatives.

**Sans moyens, l'inclusion n'est qu'un slogan !**

Faute de moyens, l'école inclusive n'est qu'un slogan vide de sens. Ce constat, les personnels de l'éducation le mesurent chaque jour sur leur lieu de travail. Sans cesse mise en avant par le ministre de l'Éducation nationale, l'école inclusive recouvre des réalités qui relèvent bien souvent de la maltraitance institutionnelle.

L'administration est incapable de répondre à la hausse croissante des notifications MDA. Nos collègues AESH – sous payé-es et baladé-es d'une école à l'autre sans aucune considération – ne sont pas en nombre suffisant.

En conséquence, des enfants qui devraient être accompagné-e-s ne le sont pas. Aussi, pour accueillir convenablement tou-te-s les

élèves, les écoles ont urgemment besoin de personnels médico-sociaux en nombre suffisant : infirmier·es, éducateur·trices, médecins et psychologues scolaires... A titre d'exemple, on compte aujourd'hui, sur l'ensemble du territoire national, un·e médecin pour 12 000 élèves.

Par ailleurs, les structures médico-éducatives (IME, ITEP...) sont de moins en moins nombreuses, les places d'accueil de plus en plus réduites, les moyens qui leur sont attribués diminuent sans cesse. Le but est leur fermeture dans les années à venir. Les familles doivent se battre durant plusieurs années pour espérer obtenir une place pour leur enfant. En attendant, la seule "solution" proposée par l'Éducation nationale est une déscolarisation complète ou partielle de ces enfants.

Ces carences institutionnelles génèrent une souffrance généralisée chez les élèves, leur famille et l'ensemble des personnels de l'éducation alors que c'est un enjeu fort de notre société pour une école obligatoire, gratuite et laïque.

### **À eux les gros sous, à nous les miettes ?**

Alors que nos salaires sont gelés depuis des décennies, les chef·fes et les patrons continuent de s'engraisser ! Pour preuve, en 20 ans, les dividendes versés par les entreprises du CAC40 aux actionnaires ont augmenté de 269% ! Dans l'éducation nationale, Blanquer préfère rendre de l'argent plutôt que de revaloriser les salaires, en particulier les plus précaires. 75 millions d'euros rendus en 2021 !

Ne parlons pas de la bourse qui a explosé tous les records cette année, alors même que ces entreprises ont abusé de financements publics : 100 milliards pour les entreprises pendant le COVID, et rien pour la fonction publique, hôpitaux et éducation en tête. Où est le bien commun ?

**Depuis maintenant près 5 ans, Jean-Michel Blanquer et le gouvernement se foutent ouvertement de nous. Nos conditions de travail sont pires que jamais, le manque de moyens ne permet pas aux enseignant.es d'accompagner dignement les élèves et leurs familles. L'école publique ne peut plus jouer son rôle émancipateur. La vision libérale de l'école défendue par Blanquer n'a qu'un seul but : privilégier quelques un-es au détriment de l'immense majorité de la population.**

**Pour toutes ses raisons, SUD Éducation 49 encourage le plus grand nombre de collègues à :**

- se mettre en grève
- venir à l'AG Éducation à la Bourse du Travail
- organiser des AG dans les écoles et les établissements,
- participer à des rassemblements pour dénoncer toutes ces politiques destructrices.

**NE LAISSONS PAS LE GOUVERNEMENT DÉTRUIRE LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION**

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE  
LE 13 JANVIER**

**AG Éducation : 9h30 à la Bourse du Travail (Angers)  
Rassemblement et manifestation : 11h30 place Imbach (Angers)**

[Retrouve le tract d'appel à la grève du 13 janvier en cliquant sur le lien](#)

## **Stage Antisexisme : comment être acteur ou actrice de l'égalité de genre à l'école ?**



Vous avez des interrogations sur la question du genre... vous connaissez le sujet et voulez l'intégrer dans votre pratique professionnelle... vous vous dites que les stéréotypes ont la vie dure et semblez ne pas pouvoir y échapper... vous vous sentez la cible des attaques sexistes... vous avez envie d'agir sans savoir comment... Enseignantes et enseignants de la maternelle à l'université, CPE, AED, AESH, infirmières et infirmiers et tout personnel de l'Éducation nationale... on peut toutes et tous chercher des réponses et des solutions.

A Sud Éducation, la culture de l'égalité se partage et c'est pour ça qu'on propose un stage les 03 et 04 mars prochain, à toutes et tous, syndiqué-es ou pas.

**Vous pouvez dès maintenant vous inscrire en envoyant un mail à [contact@sudeducation49.org](mailto:contact@sudeducation49.org) car le nombre de places est limité aux 25 premier.es inscrit.es.**

**La demande d'autorisation d'absence doit se faire avant le 03 février 2022.**



Pour nous contacter

par mail [contact@sudeducation49.org](mailto:contact@sudeducation49.org)

par téléphone 02-41-43-19-07 (le jeudi)

Pour (ré)adhérer, c'est par là :

<https://sudeducation49.org/spip.php?article8>

---

Guillaume « Groncheux », Esther « Bio, ça marche bien », Anatole Strapontin maître Je(u)di, co-bureaucrates du [jeudi](#)

Si vous souhaitez vous désabonner de la liste, utilisez l'application <http://desabonnement.ac-nantes.fr>

ATTENTION : ce lien n'est plus cliquable pour des raisons de compatibilité, copiez-le dans votre navigateur